

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Mardi 15 décembre 2020

Suivant l'Arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 et afin de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public et les membres du Conseil municipal sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka tenue à 19 h, à laquelle ont participé par vidéoconférence :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Messieurs les conseillers,

Jules Morin
Steve Savard
Yannick Proulx

Sont également présents :

La directrice générale, Mme Marie Daoust
Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Charles-Élie Barrette
La directrice des finances, Mme Annie Chardola
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin

Absences motivées :

Mesdames les conseillères Joëlle Larente et Stéphanie Larocque
Monsieur le conseiller Jérémie Bourque

La participation citoyenne via la Web diffusion est au nombre de 14 personnes.

Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2020-12-401 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Présentation des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023
4. Période de questions
5. Adoption des prévisions budgétaires 2021
6. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation 2020, 2021 et 2022

Monsieur le maire Pascal Quevillon fait la présentation des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021 à 2023.

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 36.

Les questions posées au Conseil concernent la masse salariale totale pour 2017-2021, le nombre d'employés et de contractuels à l'emploi de la Municipalité, le montant des dépenses encourues pour les plans et devis et autres pour la salle multifonctionnelle, les sommes versées aux élus pour 2017-2021, les raisons causant la hausse du coût des assurances, la disponibilité du document de la présentation budgétaire, le total de la taxe foncière perçues des propriétaires des résidences privées et locatives pour 2017-2021, le total des dépenses net à la charge des contribuables et le montant de l'endettement de la Municipalité pour 2017-2021.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 19 h 48.

2020-12-402 Adoption des prévisions budgétaires 2021

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 par le maire;

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2021 soient adoptées par ce Conseil.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	5 507 534 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 036 557 \$
Transferts	283 071 \$
Services rendus	338 670 \$
Imposition de droits	237 900 \$
Amendes et pénalités	144 100 \$
Autres revenus d'intérêts	34 280 \$
Autres revenus	457 200 \$

8 039 312 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 593 547 \$
Sécurité publique	1 271 648 \$
Transport	1 940 499 \$
Hygiène du milieu	1 394 253 \$
Santé et bien-être	37 637 \$
Aménagement, urbanisme et développement	289 036 \$
Loisirs et culture	877 092 \$
Frais de financement	141 343 \$

7 545 055 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	494 257 \$
Remboursement de la dette à long terme	(288 352 \$)
Affectations	(205 905 \$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	0 \$

ADOPTÉE

**2020-12-403 Adoption du programme triennal d'immobilisation
2021, 2022 et 2023**

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le programme triennal d'immobilisation pour les années 2021, 2022 et 2023 soit adopté par ce Conseil.

ANNÉE	COÛT
2021	9 086 840 \$
2022	2 178 459 \$
2023	10 716 902 \$

ADOPTÉE

2020-12-404 Levée de la séance extraordinaire

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE cette séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Charles-Élie Barrette
Directeur général et secrétaire-trésorier**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**